

Chutes de portails coulissants

Pour une entrée sans faille, sécurisez votre portail !

Fiche de contrôle - Portail coulissant **autoportant**

Nota : ne s'applique qu'aux manœuvres manuelles (y compris motorisé en cas de panne)

Entreprise/site :	Date :
Identification du portail :	Nom du vérificateur :
Typologie du portail : <input type="checkbox"/> Manuel <input type="checkbox"/> Motorisé <input type="checkbox"/> Simple vantail <input type="checkbox"/> Double vantail (antagoniste)	



Vérifier la présence et l'état des dispositifs de retenue suivant la grille au verso.
 Cette vérification doit être réalisée par une personne compétente : technicien qualifié appartenant à l'entreprise dûment formé, ou prestataire extérieur exerçant cette activité.

Test de manœuvre

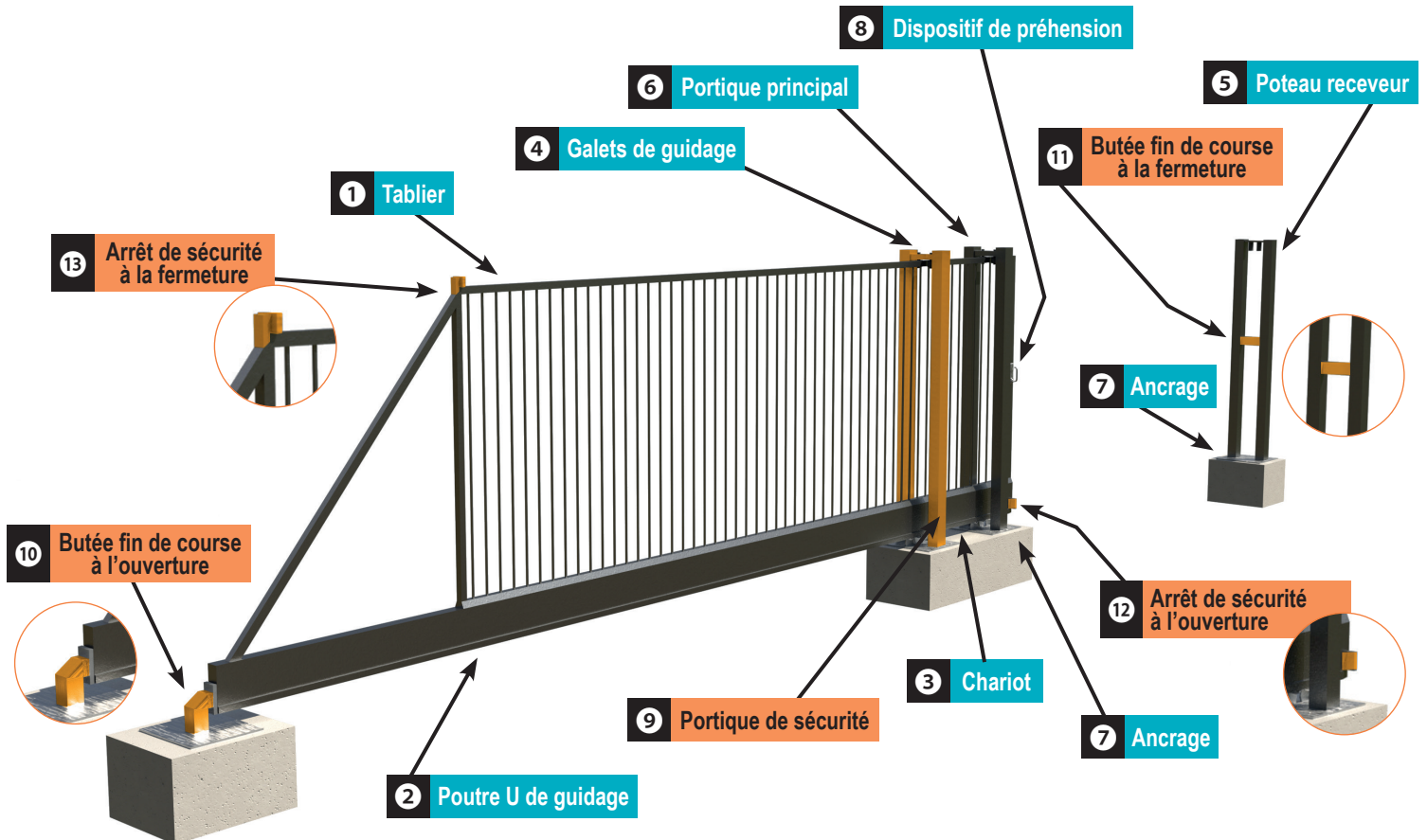
	ANOMALIES : Blocage, déraillement, frottement...	LOCALISATION : galet, rail, roulette...
À l'ouverture		
À la fermeture		

**Le document ne traite que du risque d'écrasement par chute du portail.
 Ces équipements présentent entre autres des risques liés aux cisaillements/écrasements
 entre éléments fixes et mobiles.**

CONTRÔLE VISUEL

		Bon état	Détérioré*	Absent	Sans objet	Observations
Organes fonctionnels	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
Dispositifs de retenue	9					
	10					
	11					
	12					
	13					

* Exemples de caractéristiques définissant une détérioration : corrosion, jeu dans les éléments de structures et les fixations (vis/écrous...), déformation, altération...



Pour voir l'exemple rempli d'une fiche de contrôle, suivre ce lien : www.carsat-aquitaine.fr/home/entreprise/prevenir-les-risques-professionnels/par-risque/chute-de-portails-coulissants.html

